COMMUNICATION PUBLICITAIRE

ECOFI OPTIM 31 - CS

Article 8

Obligations et TCN en euro

Août 2026

Objectif de gestion

L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir, sur la période de placement recommandée et selon une approche ISR, une performance nette de frais supérieure à celle de l'OAT 1,5 05/25/31 + 1%, soit 3,80% au 11/04/2025.

Obligations

Actif net du fonds (en M€)	147,37	Sensibilité Taux	4,05	SCR OPC (%)	17,32
Valeur liquidative (€)	108,54	Sensibilité Crédit	4,04	Notation moyenne	BBB-
Performance nette mois	+0,06%	Volatilité OPC (%)	3,16	Nombre de lignes	55
Performance nette YTD	+1,17%	Volatilité indice (%)	2,77	Exposition devises (%)	0,00
Investissements durables (%) - SFDR	90,50	Ratio de Sharpe	0,23	Note PRISME	6,82

Rodolphe Courvasier
Gérant Taux

SRI *

1 **2** 3 4 5 6 7

Horizon de placement

Fixe

Zone d'investissement

Zone Euro / OCDE

Code ISIN

FR001400WND0

Evolution de la valeur liquidative

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps.

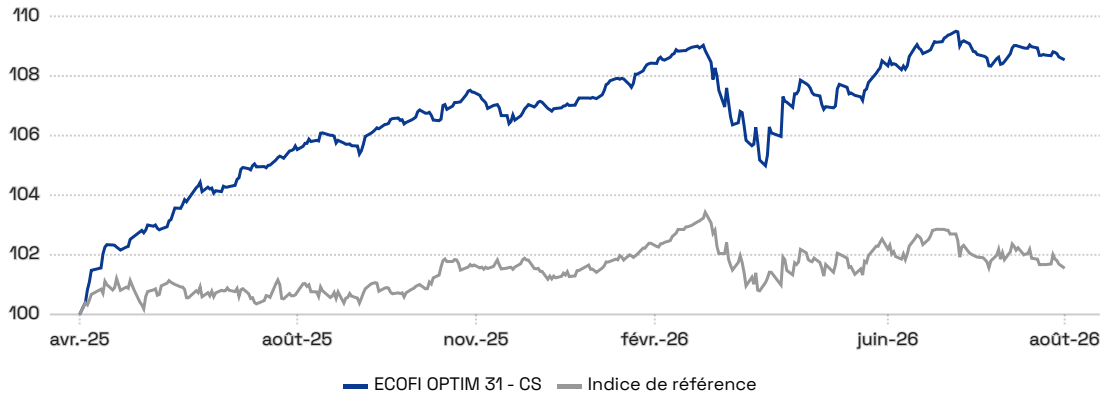

Performances nettes glissantes

en %		YTD	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
OPC	Performance	+1,17	+0,06	+0,03	-0,28	+2,73	-	-	-
	Volatilité					+3,16	-	-	-
Indice de référence	Performance	+0,03	-0,28	-0,95	-1,81	+0,93	-	-	-
	Volatilité					+2,77	-	-	-
Ecart/indice		+1,14	+0,34	+0,98	+1,53	+1,79	-	-	-

Code Bloomberg : ECO31CS FP
Type de part : Capitalisation
Forme juridique : FCP
Classification / Stratégie : Obligations et TCN en euro
Dépositaire : CACEIS BANK
Devise de la part : EUR
Valorisation : Quotidienne
Date de creation : 11/04/2025
Elligible PEA-PME : NON
Elligible PEA : NON
Indicateur de référence : OAT 2031 05 25 1.5 PLUS 1

OPCVM : Oui
Règlement/Livraison : J+1
Délai de notification : 11h30
Frais de gestion directs maximum : 0,50%
Commission de surperformance : Néant
Commission de souscription acquise : Néant
Commission de souscription non acquise : Néant
Commission de rachat acquise : Néant
Commission de rachat non acquise : Néant

(1) Fonds ISR selon la méthodologie ECOFI. (2) Les références à un label ou à une récompense ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire. Le présent document ne constitue pas une recommandation d'investissement personnalisée. Conformément à la réglementation, toute souscription devra être précédée d'une évaluation de l'expérience, de la situation et des objectifs du Client. Il est recommandé, avant tout investissement, de lire le Document d'Information Clé (ou DIC) de l'OPC. Les documents d'informations périodiques des OPC sont tenus en permanence à votre disposition chez Ecofi Investissements ou sur notre site internet. (3) Les indicateurs clés et leur variation sur un mois sont calculés à la date de valorisation du présent reporting. (4) Vous pouvez vous référer à la page relative à cet OPC sur notre site Internet afin de connaître le calcul des différentes composantes du SCR Marché ici affiché, étant rappelé que ce calcul est purement indicatif. (6) L'indicateur synthétique de risque SRI (Synthetic Risk Indicator) va de 1 (risque faible) à 7 (risque plus élevé). La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Tous les risques ne sont pas toujours intégralement pris en compte par l'indicateur de risque. Les autres risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section «Principaux risques» du Prospectus. (5) Ce fonds promeut des critères ESG mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable.

ECOFI OPTIM 31 - CS

Reporting financier

Août 2026

Commentaire de gestion

Perturbés par le flou relatif à l'orientation de la politique monétaire américaine, puis par la volonté de Bessent d'intervenir sur la partie longue de la courbe des taux US et enfin par le discours de Warsh mentionnant la nécessité pour la FED, en l'absence d'amélioration sur le front de l'inflation, de « faire son job », les taux à long terme ont poursuivi leur tendance haussière. Le regain de tension envers l'Iran et les interventions sur le Yen ont ajouté à la confusion. La France est pénalisée par les difficultés prévisibles pour voter un budget en pleine campagne électorale. Les marges de crédit demeurent stables.Le 5 ans allemand est passé de 2,94% à 3,06% tandis que l'€STR restait stable à 2.18%. Le crédit IG de la zone Euro a reculé de 0,22% alors que le haut-rendement progressait de 0,46%.La sensibilité au risque de taux a légèrement baissé au cours du mois. Nous avons effectué un arbitrage sur des souches bancaires subordonnées.Tant que le conflit en Iran ne trouvera pas d'issue, le marché continuera à être erratique. Les tensions locales (France) provoquent de la nervosité. Le taux de portage est protecteur.

Principales lignes en portefeuille

BELGACOM 4.75 29/12/49	3,77%
SES SA 6 12/09/54	3,50%
SECHE ENVIRONNEMENT 5.87 29/12/49	3,39%
UNIBAIL RODAMCO WESTFIELD 4.75 29/12/49	3,18%
MAXAM PRILL SARL 6 15/07/30	3,17%
EVONIK INDUSTRIES 4.25 09/09/55	3,05%
DEUTSCHE LUFTHANSA 5.25 15/01/55	2,83%
STELLANTIS NV 6.25 29/12/49	2,74%
IMERYS (EX IMETAL) 4 21/11/32	2,73%
AIR FRANCE KLM 5.75 31/12/49	2,72%

Principaux mouvements du mois

Achats/renforcements

BPCE 4 16/01/37

Ventes / Allègements

ING GROUP 3.875 20/08/37

Répartition géographique

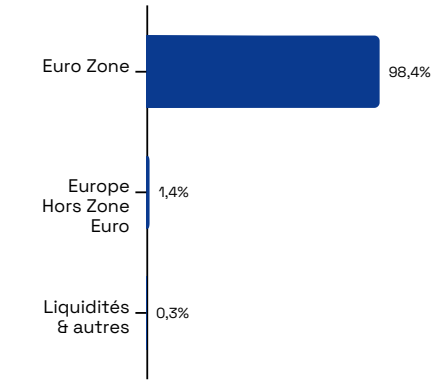

Répartition par type de taux

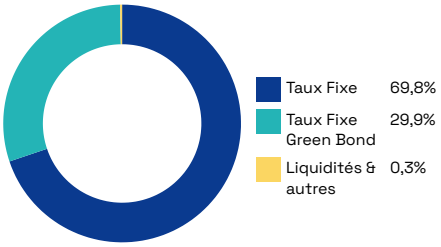

Répartition sectorielle

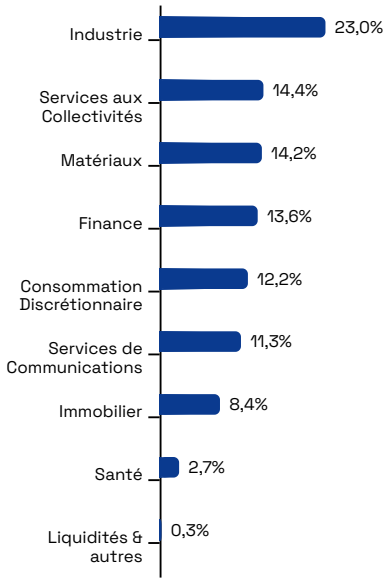

Sensibilité taux par maturité (en années)

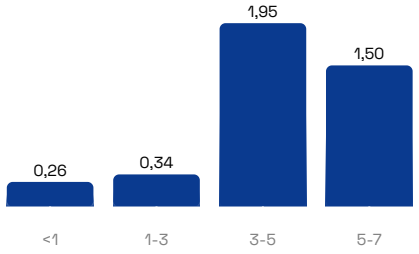

Répartition par notation long terme

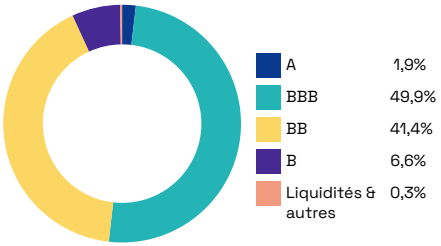

Répartition taux par maturité (%)

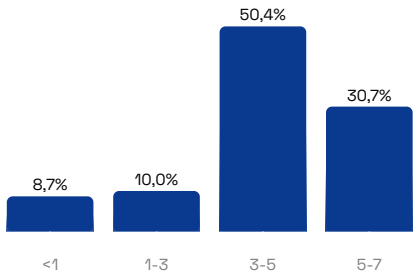

Avertissement : COMMUNICATION PUBLICITAIRE - Le présent document ne constitue ni une offre, ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription ou du rachat d'actions de la SICAV et n'a pas de valeur contractuelle. Il n'est pas destiné à être remis à des clients ne possédant pas l'expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre leurs propres décisions d'investissement et évaluer correctement les risques encourus. Conformément à la réglementation, toute souscription devra être précédée d'une évaluation de l'expérience, de la situation et des objectifs du Client. Il est recommandé, avant tout investissement, de lire le Document d'Information Clé (ou DIC) de l'OPC. Les documents d'informations périodiques des OPC sont tenus en permanence à votre disposition chez Ecofi Investissements ou sur notre site internet. Les données de performances présentées ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus (le cas échéant) lors de l'émission et du rachat des actions et ne tiennent pas compte des frais fiscaux imposés par le pays de résidence de l'investisseur. Ecofi Investissements est susceptible de détenir des liens d'intérêt (notamment gestionnaire ou distributeur) ou de détenir des positions sur les OPC ou les valeurs mentionnées. Une quote-part des frais de fonctionnement et de gestion peut-être éventuellement attribuée à un tiers distributeur afin de rémunérer l'acte de commercialisation dudit OPC.

ECOFI INVESTISSEMENTS – ENTREPRISE A MISSION - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés sous le numéro GP97004
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 7 111 836 € - 999 990 369 R.C.S. Nanterre - APE 66.30Z
Identifiant unique REP n°FR308133_01LYLF
12 boulevard de Pesaro – CS 10002 – 92024 Nanterre Cedex

GROUPE CRÉDIT COOPÉRATIF

ECOFI OPTIM 31 - CS

Reporting extra-financier

Août 2026

PRISME, la méthodologie propriétaire de notation extra-financière par Ecofi

Pour les entreprises, la méthodologie propriétaire PRISME repose sur 3 principes

Notation propriétaire PRISME

Notre méthodologie propriétaire de notation extra-financière est équipondérée entre les trois axes Environnemental, Social et Gouvernance.
Notre prisme d'investisseur engagé nous amène pour chacun de ces axes à surpondérer d'une part, les enjeux ESG clés propres à chaque secteur, qui influencent significativement la performance financière et la durabilité ; et d'autre part, 9 critères supplémentaires qui nous aident à distinguer les entreprises qui prennent des mesures significatives pour améliorer leur performance globale ESG.

Stratégie d'exclusions

Exclusions des paradis fiscaux
Exclusions sectorielles (armes controversées, jeux d'argent, tabac, pesticides, huile de palme, charbon, pétrole, gaz et énergies fossiles non conventionnelles).

Analyse des controverses

Evaluation des controverses en fonction de leur impact et sur la base de 3 critères (gravité, fréquence, réaction de l'entreprise), avec une surpondération des critères de gravité et de réaction.

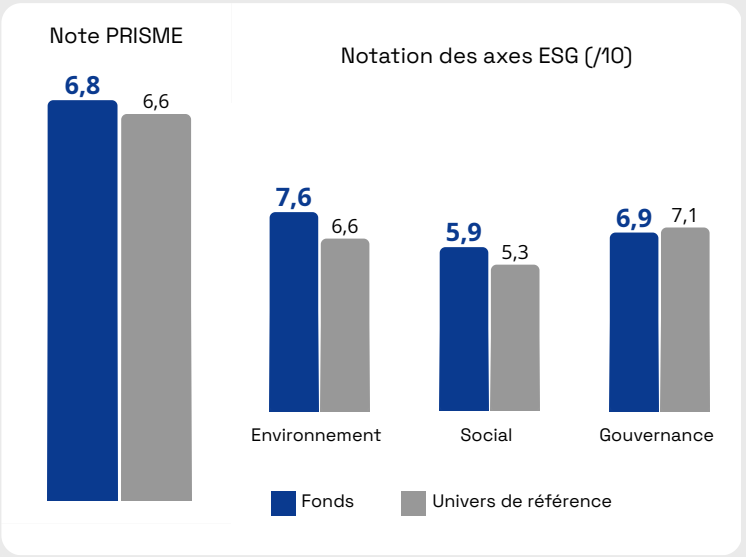

CA aligné avec la taxonomie verte UE (% pondéré)

Fonds	Univers
25	14

Taux de couverture (Fonds / Univers) : 71% / 36%

Source : MSCI Solutions

Objectifs de décarbonation validés par la SBTi

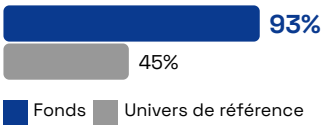

Taux de couverture (Fonds / Univers) : 90% / 90%

Source : MSCI Solutions

Indicateurs d'impact ESG

Les indicateurs d'impact ESG évaluent a posteriori les impacts des entreprises détenues en portefeuille sur leur environnement et leurs parties prenantes, à hauteur de l'investissement réalisé, et sont comparés à un ensemble de valeurs de l'univers pondérées en fonction de leur valeur d'entreprise.

Emissions de gaz à effet de serre

Intensité carbone

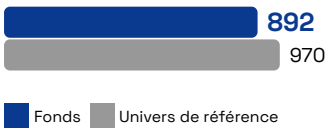

Unité : T CO_2 eq/M€ CA

Taux de couverture (Fonds / Univers) : 92% / 100%

Intensité carbone par million d'euros investi :

6 CO_2/M€ investi

Empreinte carbone du portefeuille

539 Tonnes équivalent CO_2

Taux de couverture (Fonds / Univers) : 0% / 99%

Sources : MSCI Solutions, Ecofi

Alignement avec le scénario 1,5°C

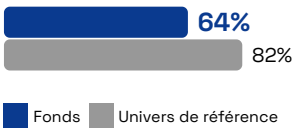

Taux de couverture (Fonds / Univers) : 90% / 90%

Sources : ISS ESG, Ecofi

Différence salariale Homme / Femme

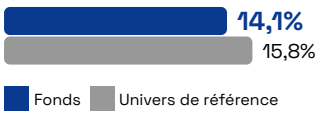

Taux de couverture (Fonds / Univers) : 84% / 95%

Source : MSCI Solutions, Ecofi

Variation d'effectifs

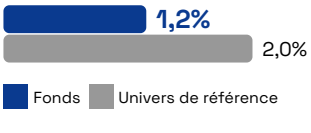

Taux de couverture (Fonds / Univers) : 86% / 94%

Sources : MSCI Solutions, Ecofi

ECOFI INVESTISSEMENTS – ENTREPRISE A MISSION - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés sous le numéro GP97004
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 7 111 836 € - 999 990 369 R.C.S. Nanterre - APE 66.30Z
Identifiant unique REP n°FR308133_01LYLF
12 boulevard de Pesaro – CS 10002 – 92024 Nanterre Cedex

ECOFI OPTIM 31 - CS

Reporting extra-financier

Août 2026

Partage de la valeur économique

Rémunération relative du travail

Masse salariale/EBITDA

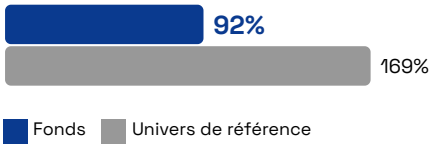

Rémunération relative des actionnaires

Dividendes/EBITDA

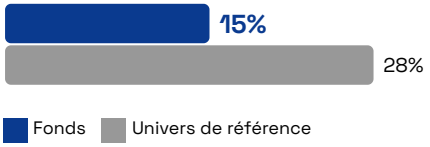

Taux de couverture (Fonds / Univers) : 90% / 90%

Sources : Thomson Reuters, Ecofi

Responsabilité fiscale

Taux d'impôt effectif moyen

Sources : MSCI Solutions, Ecofi

Empreinte biodiversité

PDF/M$ CA

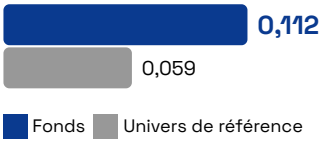

Taux de couverture (Fonds / Univers) : 74% / 81%

Source : MSCI Solutions

Alignement avec les Objectifs de Développement Durable

Bonne santé et Bien-être

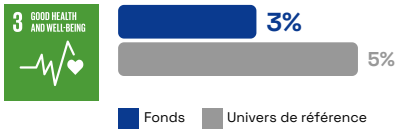

Taux de couverture (Fonds / Univers) : 100% / 96%

Egalité entre les sexes

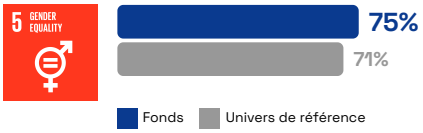

Taux de couverture (Fonds / Univers) : 100% / 96%

Energie propre et d'un coût abordable

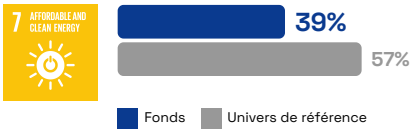

Taux de couverture (Fonds / Univers) : 100% / 96%

Travail décent et croissance économique

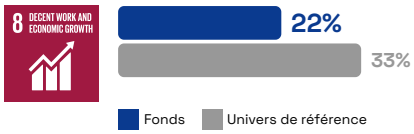

Taux de couverture (Fonds / Univers) : 100% / 96%

Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

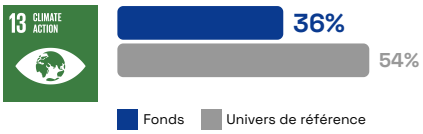

Taux de couverture (Fonds / Univers) : 100% / 96%

Pour en savoir plus, le code de transparence est disponible sur le site : **https://www.ecofi.fr/informations-isr**

Certain information contained here in (the "Information") is sourced from/copyright of MSCI Inc., MSCI ESG Research LLC, or their affiliates ("MSCI"), or information providers (together the "MSCI Parties") and may have been used to calculate scores, signals, or other indicators. The Information is for internal use only and may not be reproduced or disseminated in whole or part without prior written permission. The Information may not be used for, nor does it constitute, an offer to buy or sell, or a promotion or recommendation of, any security, financial instrument or product, trading strategy, or index, nor should it be taken as an indication or guarantee of any future performance. Some funds may be based on or linked to MSCI indexes, and MSCI may be compensated based on the fund's assets under management or other measures. MSCI has established an information barrier between index research and certain Information. None of the Information in and of itself can be used to determine which securities to buy or sell or when to buy or sell them. The Information is provided "as is" and the user assumes the entire risk of any use it may make or permit to be made of the Information. No MSCI Party warrants or guarantees the originality, accuracy and/or completeness of the Information and each expressly disclaims all express or implied warranties. No MSCI Party shall have any liability for any errors or omissions in connection with any Information herein, or any liability for any direct, indirect, special, punitive, consequential or any other damages (including lost profits) even if notified of the possibility of such damages.

ECOFI INVESTISSEMENTS – ENTREPRISE A MISSION - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés sous le numéro GP97004
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 7 111 836 € - 999 990 369 R.C.S. Nanterre - APE 66.30Z
Identifiant unique REP n°FR308133_01LYLF
12 boulevard de Pesaro – CS 10002 – 92024 Nanterre Cedex

GROUPE CRÉDIT COOPERATIF

Principes et méthodologies de calcul des indicateurs d'impact ESG

Emissions de gaz à effet de serre

Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) générées par les entreprises détenues en portefeuille sont exprimées en tonne équivalent CO2 (t CO2eq). Le calcul prend en compte les émissions scope 1, 2 et 3.
• L'intensité carbone est calculée en divisant les émissions annuelles de GES des entreprises par leur chiffre d'affaires, pondérée par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.Le calcul de l'intensité carbone du portefeuille ne prend pas en compte les titres d'états, les émissions solidaires et les green bonds.
• L'empreinte carbone absolue mesure les émissions annuelles de GES (Scope 1, 2, 3) des entreprises investies par le portefeuille, rapportées à la part de la valeur d'entreprise détenue dans ces entreprises. Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états et les émissions solidaires. L'empreinte carbone par million d'euros investi est l'empreinte carbone du fonds rapporté à son encours total.

Différence salariale Homme / Femme

Afin de mesurer l'égalité des sexes au sein des sociétés investies, nous nous appuyons sur :
• La représentation des femmes à des postes d'encadrement, en comparant la part des femmes au niveau managérial des entreprises, pondérée par le poids au sein du portefeuille.
• L'écart de rémunération entre les sexes, calculé comme la différence entre la rémunération des hommes et des femmes, rapportée à celle des hommes, et pondéré par le poids de chaque entreprise en portefeuille. Un écart de rémunération positif indique une rémunération plus élevée pour les hommes, tandis qu'un écart de rémunération négatif montre que les femmes perçoivent un salaire supérieur. L'égalité salariale est atteinte lorsque l'écart est nul.
• Le calcul ne prend en compte ni les titres d'états, ni les émissions solidaires.

Alignement avec les ODD

Ecofi calcule l'alignement des portefeuilles avec les ODD à travers une analyse complète de chaque société investie : cette analyse ne se limite pas aux produits conçus par les sociétés mais intègre également la qualité des politiques ESG internes et leur implication dans des controverses et dans les secteurs sensibles, qui peuvent générer un impact négatif sur les ODD mêmes.

Pour ce niveau d'analyse, Ecofi utilise les données fournies par la recherche de MSCI ESG Research.

La méthodologie calcule 2 notations pour chacun des 17 ODD pour chaque société : l'alignement des produits et l'alignement opérationnel.
• L'alignement des produits prend en compte les produits des sociétés, en termes de CA alignés avec les 17 ODD, et l'implication dans des secteurs sensibles. Cette dimension donne 5 résultats possibles (fortement aligné, aligné, neutre, désaligné, fortement désaligné)
• L'alignement opérationnel considère la note ESG (exclusivement avec les critères concernés par les ODD) et l'implication dans des controverses. Cette dimension donne 5 résultats possibles (fortement aligné, aligné, neutre, désaligné, fortement désaligné).
Ecofi considère une société comme alignée avec un ODD si elle a un alignement des produits fortement aligné ou alignée et concomitamment un alignement opérationnel fortement alignée ou alignée.

Objectifs de décarbonation validés par la SBTi

Cet indicateur évalue la part du portefeuille investie dans des entreprises ayant défini des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre validés par la Science Based Target initiative (SBTi). Le résultat est obtenu en agrégeant, selon leur poids dans le portefeuille, les entreprises disposant d'objectifs climatiques validés par la SBTi.
Le calcul de l'indicateur ne prend pas en compte les titres d'Etats et les émissions solidaires.

Alignement avec le scénario 1,5°C

L'indicateur calcule le pourcentage d'actif investi considéré comme aligné avec le scénario climatique 1,5° SDS (Sustainable Development Scenario) de l'Agence Internationale de l'Énergie. Le calcul pour évaluer l'alignement des émetteurs avec le scenario SDS est fondé sur la différence entre :
• les émissions annuelles d'une société d'ici à 2050, estimées sur la base des émissions passées, l'adhésion à la Science Based Target initiative et la qualité de la stratégie climatique
• le budget carbone alloué à la même société pour le scenario SDS, estimé sur la base du budget sectoriel prévu par l'Agence Internationale de l'Energie et recalculé en fonction de la part de marché de la société dans le secteur.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états, les émissions solidaires.

Variation d'effectifs

La variation d'emplois au sein de chaque entreprise et appréciée en faisant la différence entre les effectifs de l'année N et les effectifs de l'année N-1.
Les variations supérieures de +/- 20% sont exclues afin de limiter l'impact des changements de périmètre (acquisitions et cessions).
Le résultat à l'échelle du portefeuille est obtenu en pondérant les résultats individuels par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille. Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états, les émissions solidaires.

Partage de la valeur économique

Afin d'observer le partage de la valeur économique avec les actionnaires et avec les salariés, nous observons les dividendes versés aux actionnaires et la masse salariale, rapportés à un indicateur de rentabilité (EBITDA).
La rémunération relative du travail est la moyenne des coûts salariaux en année N des émetteurs rapportée à leur EBITDA. La rémunération relative des actionnaires est la moyenne des dividendes versés en année N par les émetteurs rapportée à leur EBITDA.
Chaque indicateur est pondéré par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille.
Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états et les émissions solidaires.

Responsabilité fiscale

Une fiscalité responsable des entreprises favorise une économie durable, réduit les inégalités et soutient une croissance inclusive en permettant aux gouvernements de financer des programmes sociaux et environnementaux. À l'inverse, l'évitement fiscal a un coût social élevé, affaiblissant le développement des infrastructures et des politiques publiques. Il est donc essentiel que les entreprises paient leur juste part d'impôt.
Ecofi suit, en ce sens, un indicateur clé : le taux d'impôt effectif moyen, qui évalue la moyenne des taux d'imposition des entreprises sur cinq ans. Un taux supérieur à notre univers de référence indique un meilleur engagement fiscal.
Chaque résultat est pondéré par le poids de chaque entreprise, sans tenir compte des titres d'État et des émissions solidaires.

Empreinte biodiversité

L'empreinte biodiversité du portefeuille est mesurée à partir de l'intensité du PDF (Potentially Disappeared Fraction of species).
Le PDF est un indicateur qui mesure la part d'espèces locales susceptibles de disparaître de façon potentiellement irréversible sous l'effet des pressions environnementales des activités humaines. Concrètement, plus cet indicateur est proche de zéro, moins il y a d'espèce menacées de disparation. A l'inverse, plus il est élevé, plus le nombre d'espèces potentiellement perdues est important.
L'empreinte biodiversité, mesurée à partir de l'intensité du PDF du portefeuille, est calculée en divisant le PDF des entreprises par leur chiffre d'affaires, pondérée par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.
Le calcul de l'empreinte biodiversité du portefeuille ne prend pas en compte les titres d'Etats et les émissions solidaires.

ECOFI INVESTISSEMENTS – ENTREPRISE A MISSION - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés sous le numéro GP97004
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 7 111 836 € - 999 990 369 R.C.S. Nanterre - APE 66.30Z
Identifiant unique REP n°FR308133_01LYLF
12 boulevard de Pesaro – CS 10002 – 92024 Nanterre Cedex

GROUPE CRÉDIT COOPERATIF